

# # Green - Restauration écologique



- Port de Rouen -  
Publié le 3 Novembre 2020

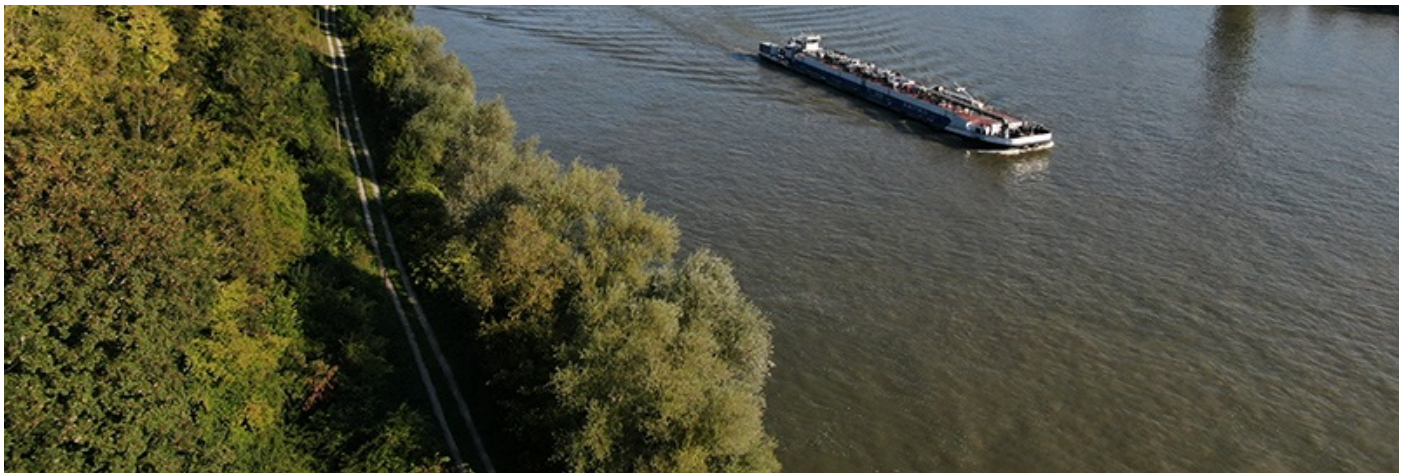
## Restauration écologique et lutte contre l'érosion dans les boucles de la Seine

**Les services Territoriaux et Environnement de HAROPA - Port de Rouen mènent de front deux projets au cœur des boucles de la Seine, destinés à lutter contre l'érosion des berges et à assurer la restauration écologique d'anciennes parcelles agricoles en bordure du fleuve.**

Le projet de restauration écologique porté par HAROPA - Port de Rouen sur les communes de Petiville et Saint-Maurice-Etelan a franchi une nouvelle étape avec le démarrage en octobre du chantier proprement dit. En aval de la Seine, sur une parcelle de 60 ha, deux anciennes parcelles agricoles situées sur le domaine portuaire doivent faire l'objet d'une reconversion en prairies naturelles tandis que deux autres seront reconnectées au fleuve après destruction des merlons (talus) qui empêchent l'eau de pénétrer sur les parcelles. Objectif : « rétablir la continuité des milieux naturels », souligne Sandrine Samson, Cheffe du service Environnement de HAROPA - Port de Rouen. Entamé en octobre et prévu pour s'achever en mars 2021, le projet d'un montant de 200 000€ englobe également des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ainsi que la construction d'une aire de pique-nique en lieu et place d'un ancien débarcadère.



□



## Favoriser les berges mixtes

Toujours dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet d'amélioration des accès maritimes, le Port entame sur les communes de Barneville-sur-Seine et Le Landin un programme qui vise à juguler l'érosion des berges sur près de 7 km. Pour faciliter la remise en état des zones concernées, le Port a choisi de favoriser des « berges mixtes », explique Sandrine Samson. Une solution particulièrement adaptée pour lutter contre l'érosion des berges, importante dans ce secteur. Leur assise est stabilisée par les gabions qui compensent les ruptures de pentes, tout en préservant le caractère végétal de cette boucle de Seine grâce aux plantations d'espèces locales en haut de berge. Situé en face de Jumièges, le site concerné compte également la présence d'une espèce protégée, le scirpe à tige trigone, qui a nécessité une dérogation pour pouvoir effectuer une transplantation rendue nécessaire par les travaux de consolidation des berges. Le coût total de l'opération s'élève à 2,7 M€. A noter qu'en août dernier, en amont du chantier, l'association de réinsertion par le travail AIPPAM a collecté sur le site près de 20 m<sup>3</sup> de déchets en pied de berges.

[Retour sommaire](#) 